

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

### CLUB DES AINES « VIGNE ET SOLEIL »

DU 28 MARS 2025, A 11H00 DANS LA SALLE MONTFLEURY DU COMPLEXE COMMUNAL

Assistent à la séance :

Mesdames et Messieurs :

Christiane Aegerter, Jaclyne Bianchin, Josette Biot, Marianne Bovay, Marcel Chenaux, Marie-Loise Clément, Michèle Cornuz, Antoinette Dafflon, Gérard Dafflon, Ester Dornbierer, Lisette Falquet, Frédy Falquet, Chantal Fluckiger, Jean-Pierre Furrer, Jean-Pierre Gamba, Caco Gamba, Jean-Marc Gentina, Heidi Hostettler, Raymond Humbert, Rita Humbert, Gisèle Hutzli, My Klaiber, Véronique Ladnier, Monique Légeret, Martine Mérat, Simone Mesot, Martine Montfort, Jean-Marie Montfort, Zeenath Morgantini, Jean-Daniel Payot, Marinette Payot, Yolanda Pellegrin, Jacqueline Preisig, Robert Preisig, Huguette Rick, Yvonne Roset, Charles Stampfli, Anita Tanner, Brigitte Turin, Danielle Weber, Danièle Winkler, Alice Wutschert

Excusé-e-s :

Mesdames et Messieurs :

Liliane Chenaux, Gisèle Dubret, Jean-Noël Friot, Rosella Gamba, Marianne Gigandet, Monique Gros, My Heche-Hansen, Irène Luschet, Rosa Lujan, Huguette Morzier, Françoise Plan, Anne-Marie Podwika Friot, Raymonde Repond, Nicole Schneider, Dominique Soumille, Alfredo Toma, Marcia Toma, Anne-Marie Venetz, Margaret Vine, Marilyn Wagneur

### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 mars 2024
2. Rapport d'activité de la Présidente
3. Présentation des comptes de l'exercice 2024
4. Rapport des vérificateurs des comptes
5. Acceptation des rapports et décharges au comité
6. Désignation des vérificateurs des comptes
7. Adoption des statuts modifiés du Club
8. Fixation des cotisations pour l'année 2025
9. Election du comité
10. Divers

---

### 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AG DU 22 mars 2024

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée. Il est accepté à l'unanimité.

La Présidente rappelle que les procès-verbaux ainsi que de nombreuses informations et photos, sont disponibles en tout temps sur le site du Club : [www.vigneetsoleil.ch](http://www.vigneetsoleil.ch)

## 2. RAPPORT D'ACTIVITE 2024 DE LA PRESIDENTE

Chères amies et chers amis,

Tout d'abord, merci pour votre présence. Mes remerciements s'adressent également aux membres de la cohésion sociale de la commune invités à cette occasion.

Depuis la dernière AG jusqu'à ce jour, nous avons accueilli :

Gisèle Dubret, Dominique Soumille, Jean-Marc Gentina, Yvonne Roset, Anne-Marie Venetz, Huguette Morzier, Marianne Bovay, My Heche-Hansen, My Klaiber, Véronique Ladner et Chantal Flückiger.

Bienvenue à ces nouveaux membres en espérant que chacun et chacune y trouve son compte.

Nous avons pris note de la démission de :

Marlies Forster, M. et Mme Waeren (entrée à l'EMS de Mme) et M. et Mme Olgiati.

Nous déplorons malheureusement les décès suivants :

Heidi Vulliez, Silke Weber, Juliette Mazzola et Marcelle Dugerdil, toutes les quatre résidentes de l'EMS Mandement

Maïté Gross qui habitait dans l'IEPA, Janine Olivet qui avait intégré l'EMS de La Plaine depuis quelques années.

Rose-Marie Asper au début de ce mois de mars et qui a eu la chance d'être active jusqu'au bout du chemin.

Non, je n'oublie pas Eliane Dafflon, mais que dire de ce départ sur la pointe des pieds, comment décrire l'onde de choc qui nous a toutes et tous envahis tel un tsunami, Eliane qui nous avait plutôt habitués aux mouvements, toujours en activité ! Eliane qui prenait tant de place, inversement proportionnelle à sa taille ; comme tu vas nous manquer.

Je vous demande une minute de silence pour leur rendre hommage.

La trésorière Antoinette Dafflon, vous fera part du nombre de membres cotisants. Elle évoquera également les balades et les repas qui ont eu lieu.

L'année 2024 a été riche en évènements :

Tout d'abord, le 12 mars 2024, pour marquer le 40ème anniversaire de la création du Club, (en réalité en 2023 mais reporté en 2024) avec la généreuse subvention de la Commune, nous avons organisé une sortie à Martigny pour visiter l'exposition du peintre « Albert Anker et l'enfance ». Après la visite, nous nous sommes rendus à Saillon, au Relais de la Sarvaz ; très bel endroit et très bon restaurant, et avant de rentrer, nous avons encore visité la chapelle protestante de Martigny qui a été construite par Baptiste Gianadda (le grand-père de Léonard) et dont les vitraux ont été réalisés par Hans Herni et offert par Léonard Gianadda et son épouse. Cette sortie s'adressait à tous les satignotes, dommage du peu monde, mais nous avons eu le meilleur, puisque My Klaiber ici présente a participé à la sortie et a décidé de rester dans le Club !

Ensuite, notre course annuelle, nous a conduits à Saint-Gingolph, le 24 mai 2024, où nous avons visité le musée des Traditions et des Barques du Léman et Perles du Léman.

Après la visite, nous sommes partis manger des filets de perches au bord du lac, au restaurant Le Rivage ; super restaurant mais l'accès pas très facile pour tous ! Sur le retour, arrêt à Evian avec le soleil revenu, pour une petite balade digestive au bord du Lac. Comme toujours, une journée réussie.

Il y a eu également la participation du Club au « Bel Eté » mis sur pied par le service de la cohésion sociale de la Mairie. Votre comité a donc organisé une balade le long du Rhône, jusqu'au Lignon avec repas à la Brasserie du même nom, offert par la Commune et retour par l'autre rive. Comme pour Gianadda, nous avons regretté le manque de participation de personnes en dehors du Club des Aînés, mais comme pour Gianadda, nous avons encore une fois eu la qualité à défaut de la quantité puisque Jean-Marc Gentina ici présent a non seulement décidé de rejoindre le Club mais il a également accepté de faire partie du comité, si vous voulez bien l'élire dans quelques instants !

Et pour terminer, nous avons organisé une visite des locaux de la Télévision, le 29 octobre dernier. Visite très intéressante dans les coulisses des émissions. Nous avons ensuite partagé un repas au « Café de la Radio » avant de rentrer à Satigny chacun pour soi. Cette visite était également ouverte à tous et plusieurs personnes hors Club y ont participé, dont My Heche, Martine et Jean-Marie Montfort qui ont eux aussi décidé d'intégrer le Club.

Mais n'oublions pas les traditionnelles grillades qui ont eu lieu pour la deuxième fois au Domaine des Vignoles (Fam. Vulliez) à Bourdigny. Florence nous y accueille magnifiquement ; le Domaine des Vignoles nous est mis gracieusement à disposition et en contrepartie nous achetons les boissons sur place. Un grand merci à Florence pour son sens de la « cohésion sociale ! ».

Le groupe de lecture continue ses rencontres avec toujours la même envie de partage. Actuellement les lectrices sont au nombre de 6, si un membre d'entre vous veut rejoindre le groupe, ils seront les bienvenus.

Les cafés-rencontre ont toujours lieu le 1er mardi de chaque mois dans la salle de l'IEPA, de 9h30 à 10h30 réunissant entre 20 et 25 personnes à chaque fois ; je vous rappelle que cette activité s'adresse à tous, -n'hésitez pas à faire de la publicité autour de vous- ainsi que deux rencontres supplémentaires en juillet-août et novembre-décembre, dans le cadre du « Bel Eté » et du « Bel Hiver », initié par la cohésion sociale de la Mairie.

Comme la trésorière l'évoquera, le Club a participé également à des ventes de pâtisseries ; ces ventes permettent d'abaisser le coût des diverses activités, c'est pourquoi je remercie vivement toutes les personnes qui mettent les mains dans la farine à chaque sollicitation.

Pour terminer, j'adresse un grand merci à la Mairie et à la Fondation des immeubles communaux pour la mise à disposition de divers locaux. Encore à la Mairie pour sa subvention annuelle qui permet de faire baisser le prix de la sortie annuelle à charge des participant-e-s, ainsi que pour la prise en charge des frais du « café-rencontre ». Merci aussi pour la subvention extraordinaire à l'occasion du 40ème anniversaire du Club et à la prise en charge du repas lors de la balade du Bel Eté. Quand, je dis Mairie, traduisez par Anne Penet, Dallya Lanz et Sylvie Collombin toujours prêtes à nous rendre service.

Enfin, toute ma gratitude à Antoinette, Christiane, Michèle, Jacqueline, Jean-Pierre et Jean-Marc qui s'activent pour la mise en place et le service des repas et pour les cafés-rencontre, ainsi qu'aux responsables des balades qui effectuent les reconnaissances nécessaires à leur bon déroulement.

Comme vous pouvez le constater, votre Club est bien vivant !

J'espère n'avoir rien oublié ni personne. Au cas contraire vous me pardonneriez.

La Présidente : Martine Mérat.

### **3. PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2024**

Rapport de la trésorière : Comptes 2024

Les comptes 2024 présentent un excédent de recettes de CHF 427.83. De la provision pour la sortie du 40ème anniversaire du Club, il subsiste un solde de CHF 710.- qui sera utilisé pour une prochaine sortie. Quant à la nouvelle provision pour la course annuelle, elle s'élève à CHF 1'500.-. Le capital du Club se monte à CHF 5'528.60 au 31.12.2024.

Pour le compte de pertes et profits, rien de particulier à signaler. La confection et la vente de pâtisserie lors de la Vogue et de la fête de l'Escalade ont rapporté CHF 1'061,68. Nous avons également reçu CHF 825.- de la Mairie pour la vente de pâtisserie lors du 1er août ainsi que la subvention annuelle de la commune d'un montant de CHF 1'000.-. Les autres postes ne diffèrent que peu des années précédentes.

Le Club a encaissé 56 cotisations des membres actifs.

Grâce à l'intervention de Luka Alvarez, petit-fils de notre regrettée secrétaire, Eliane Dafflon, le site de Vigne et Soleil a été rajeuni. D'un seul clic, il est ainsi facile d'accéder aux différentes activités du Club.

Les repas cuisinés et livrés par l'Auberge de Chouilly ont été bien appréciés, ils ont toujours lieu en décembre, janvier, février et mars. Dès avril et avec les beaux jours qui reviennent une petite balade pédestre est organisée avec un repas dans un restaurant de la région. Entre 15 et 22 personnes ont participé avec plaisir et enthousiasme à ces mini-sorties. C'est ainsi que notre première randonnée nous a conduits de Laconnex à Eaumorte, repas au Relais Champagnard puis retour à Laconnex. En juin nous avons dégusté d'excellents malakoffs à Luins après une balade à travers le vignoble de la Côte et la magnifique vue sur le lac et les Alpes. En septembre jolie balade jusqu'à la Chaumaz, repas sur la terrasse du restaurant et retour à Satigny. En octobre repas au Vignoble Doré à Russin et petite balade dans les environs. Enfin en novembre, s'est tenue notre traditionnelle fricassée à l'Auberge de Chouilly.

En juillet, dans le cadre du Bel Eté organisé par la commune, une balade a été proposée par le Club des Aînés à tous les habitants de la commune. 28 participants ont apprécié de longer la rive gauche du Rhône jusqu'au Lignon avec repas à la Brasserie du même nom et retour par la rive droite du Rhône.

Le cours d'aquagym, qui avait été interrompu lors de la construction de la nouvelle école-mairie, a repris en janvier et connaît un joli succès.

La trésorière : Antoinette Dafflon

### **4. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES**

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de l'Assemblée générale du 28/03/2024, du Club des Aînés - Vigne et Soleil de Satigny, nous avons vérifié les comptes de l'exercice 2024 en date du 17 mars 2025.

Par divers sondages et vérifications, nous avons constaté la concordance des chiffres du bilan et du compte de pertes et profits avec ceux ressortant des livres comptables, ainsi

qu'avec l'état de la Banque Raiffeisen arrêté au 31 décembre 2024, attestant l'existence de ces avoirs. Toutes les pièces justificatives demandées nous ont été présentées et nous avons à disposition tous les documents relatifs à l'exercice.

Nous remercions Mme Dafflon pour le travail accompli et vous prions de bien vouloir lui en donner décharge.

Les vérificatrices : Marilou Clément et Brigitte Turin.

## **5. ACCEPTATION DES RAPPORTS ET DECHARGE AU COMITE**

Tous les rapports ont été approuvés à l'unanimité et décharge donnée à Mme Dafflon pour les comptes 2024 et au comité.

## **DESIGNATION DES VERIFICATEURS DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2025**

Madame Brigitte Turin accepte de poursuivre son mandat, Jacqueline Preisig devient vérificatrice et Marilou Clément reste suppléante.

## **7. ADOPTION DES STATUTS MODIFIES DU CLUB**

Les nouveaux statuts modifiés sont acceptés à l'unanimité sans modification. On pourra, dès lors, les trouver sur le site internet du Club.

## **8. FIXATION DES COTISATIONS 2025**

Le comité propose de fixer la cotisation 2025 à CHF 30.- par personne, montant identique à l'année 2024.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## **9. ELECTION DU COMITE**

Tous les membres actuels se représentent plus un nouveau membre en la personne de Jean-Marc Gentina en remplacement d'Eliane Dafflon.

Le comité soumis à votre vote se présente donc comme suit :

Martine Mérat - Présidente, Josette Biot - Vice-Présidente, Antoinette Dafflon - Trésorière, Jean-Marc Gentina - Secrétaire et Jean-Pierre Gamba. - Membre.

Le Comité tel que proposé est élu à l'unanimité.

## **11. DIVERS**

La Présidente nous informe que la sortie annuelle, fixée au vendredi 13 juin 2025, nous conduira à Annecy avec un tour en bateau et la visite du musée de la fonderie des cloches Paccard.

Une sortie « culturelle » est également prévue le lundi 24 novembre 2025 pour se rendre au marché aux oignons ou, si vous préférez, au Zibelemärit, à Berne. Cette sortie s'adressera à tous les satignotes.

Anne Penet, conseillère administrative de la commune nous fait part de son émotion de quitter sa fonction et ainsi de participer à la dernière Assemblée générale de la législature. Elle conservera ses plus beaux souvenirs avec les aînés.

Elle remercie le Club pour la vivacité qu'il donne à la commune et profite d'adresser sa reconnaissance à Guillaume, Dallya et Sylvie, de la cohésion sociale, qui prendront le relais. En conclusion elle adresse ses vœux de santé à toutes et tous.

A son tour Guillaume, chef de projet à la Mairie, prend la parole et fait part du plaisir qu'il a de nous rencontrer. Il se réjouit des activités que l'on pourra effectuer ensemble.

La Présidente reprend la parole pour nous communiquer une dernière information qui ne dépend pas directement du Club mais concerne les aînés en général :

Le mardi soir, de 18h à 19h, a lieu dans la salle omnisports de l'école village, un cours de gym adapté aux seniors.

Le mercredi matin, de 10h15 à 11h15, a lieu également un cours intitulé « l'atelier du mouvement » et qui figure dans les activités de l'Association Eurêka. Il s'agit de se faire du bien, de conserver souplesse, coordination et musculation. Espace où l'on travaille avec le corps et l'esprit de manière à ressentir et comprendre ce que l'on fait et comment y arriver, avec des mouvements de gym, de Pilates ou des gestes du quotidien.

Si l'un de ces cours vous intéresse, faite-le savoir directement auprès de la Présidente.

Madame Turin demande si l'horaire des cours de gym du mardi donnés aux seniors ne pourraient pas avoir lieu plus tôt dans l'après-midi. Il lui est répondu que ceux-ci se déroulent dans la salle de gym de l'école et que durant les heures de cours la priorité est donnée à l'école. Il n'est par conséquent pas possible de déroger à ce principe. De plus, il n'y a pas de plage horaire de libre.

Sans autres questions ou suggestions, il est temps de passer à l'apéritif.

Le secrétaire

Jean-Marc Gentina